

Food Security UPDATE

Accédez au <u>tableau de bord mondial de la sécurité alimentaire et</u> nutritionnelle

Mise à jour du 29 juin 2023

Les observations, interprétations et opinions qui sont exprimées dans la présente mise à jour ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

EN BREF

- Depuis la dernière mise à jour du 15 juin 2023, les indices des prix agricoles ont clôturé à plus 1 %, l'indice du prix des céréales à plus 3 % et l'indice des prix à l'exportation à moins 5 %.
- L'inflation des prix alimentaires intérieurs reste élevée dans les pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé.
- Les dernières <u>Estimations conjointes de la malnutrition infantile pour 2022</u> font apparaître que les cibles de l'Assemblée mondiale de la Santé et de l'Objectif de développement durable n° 2 (éliminer la faim) à l'horizon 2030 sont un peu plus hors de portée.
- Selon la <u>dernière analyse de la Banque mondiale</u> à partir de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'une <u>modélisation</u> puisant dans les <u>Perspectives de l'économie</u> <u>mondiale</u> du Fonds monétaire international (FMI), la famine perdurera dans le monde.
- <u>Dans ses Perspectives à court terme du marché des engrais 2023-2027</u> publiées récemment, l'Association internationale des engrais (IFA) revient sur les dernières évolutions de l'offre et de la demande mondiales d'engrais et présente ses prévisions quinquennales.
- Dans un récent <u>blog</u>, l'Institut international de recherches sur les politiques alimentaires (<u>IFPRI</u>) souligne les conséquences de l'effondrement du barrage de Nova Kakhovka et de la destruction d'une conduite d'ammoniac dans la région ukrainienne de Kharkiv, les conséquences de ces incidents sur l'accord céréalier et les répercussions probables d'une rupture de l'accord.
- Les dernières <u>Perspectives de l'alimentation de la FAO</u> prévoient un accroissement de la production ainsi que des stocks plus élevés de plusieurs denrées de base en fin d'exercice.

PERSPECTIVES DES MARCHÉS MONDIAUX (AU 27 JUIN 2023)

Évolution des prix mondiaux des produits agricoles de base

Les indices des prix agricoles ont clôturé à 1 % de plus qu'il y a deux semaines, l'indice des prix des céréales à plus 3 % et l'indice des prix à l'exportation à moins 5 %. Le blé, qui a clôturé à plus de 8 %, a favorisé la hausse de l'indice des prix des céréales ; le maïs et le riz ont clôturé respectivement à 2 % et 1 % de plus qu'il y a deux semaines. En glissement annuel, les prix affichent une baisse de 18 % et 34 % respectivement pour le maïs et le blé, et une hausse de 11 % pour le riz. Les prix du maïs, du blé et du riz sont respectivement de 21 %, 4 % et 2 % plus élevés qu'en janvier 2021 (figure 1).

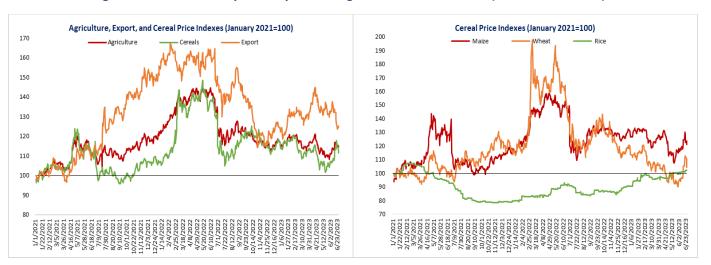


Figure 1: Évolution des prix des produits agricoles et des céréales (indices nominaux)

Source: World Bank commodity price data.

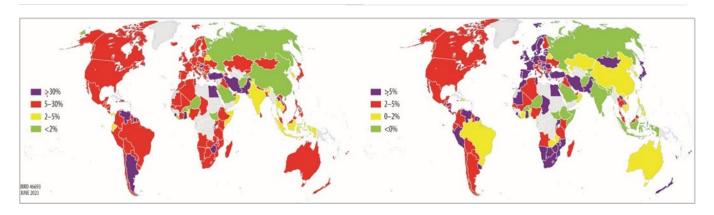
N.B.: Prix quotidiens enregistrés entre le 1^{er} janvier 2021 et le 27 juin 2023. L'indice des exportations couvre notamment le cacao, le café et le coton; l'indice céréalier couvre, entre autres, le riz, le blé et le maïs.

Tableau de bord de l'inflation des prix alimentaires

L'inflation des prix alimentaires intérieurs (mesurée par la variation d'une année sur l'autre de la composante alimentaire de l'indice des prix à la consommation (IPC) d'un pays) reste élevée. (Voir le tableau de bord à l'annexe A). Les dernières données mensuelles disponibles pour la période comprise entre février et mai 2023 font état d'une forte inflation alimentaire dans plusieurs pays à revenu faible et intermédiaire : 61,1 % des pays à faible revenu, 81,4 % des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 77,0 % des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont enregistré des taux d'inflation supérieurs à 5 %, un grand nombre d'entre eux affichant même une inflation à deux chiffres. En outre, 80,4 % des pays à revenu élevé connaissent une forte inflation des prix alimentaires. Les pays les plus touchés se trouvent en Afrique, en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Asie du Sud, en Europe et en Asie centrale (figure 2a). En termes réels, l'inflation des prix alimentaires a dépassé l'inflation globale (mesurée par la variation annuelle de l'IPC global) dans 83,2 % des 161 pays pour lesquels les indices de l'IPC alimentaire et de l'IPC global sont disponibles (figure 2b). Les 10 pays qui affichent la plus forte inflation des prix alimentaires cette semaine, en valeurs nominale et réelle, sont répertoriés dans le tableau 1 (sur la base du dernier mois pour lequel des données sont disponibles entre février et mai 2023).

Figure 2a: Food Inflation Heat Map

Figure 2b: Real Food Inflation Heat Map



Source: Fonds monétaire international, Haver Analytics, et Trading Economics.

N.B.: L'inflation alimentaire pour chaque pays est basée sur le dernier mois, entre février et mai 2023, pour lequel on dispose de données relatives à la composante alimentaire de l'indice des prix à la consommation (IPC) et à l'IPC global. L'inflation réelle des prix alimentaires correspond à l'inflation alimentaire diminuée de l'inflation globale.

Tableau 1 : Inflation des prix alimentaires : 10 premiers pays concernés

Pays	Inflation nominale des prix alimentaires (% en glissement annuel)	Pays	Inflation réelle des prix alimentaires (% en glissement annuel)
Venezuela	450	Liban	44
Liban	304	Zimbabwe	30,5
Argentine	118	Égypte	27,3
Zimbabwe	117	République islamique d'Iran	23
République islamique d'Iran	78	Venezuela	21
Suriname	71	Rwanda	17,3
Égypte	60	Burundi	14
République démocratique populaire lao	53	République démocratique populaire lao	14
Sierra Leone	52	Türkiye	13
Türkiye	52	Hongrie	12

 ${\it Source:} Fonds\ monétaire\ international,\ Haver\ Analytics,\ et\ Trading\ Economics.$

N.B.: L'inflation alimentaire pour chaque pays est basée sur le dernier mois, entre février et mai 2023, pour lequel on dispose de données relatives à la composante alimentaire de l'indice des prix à la consommation (IPC) et à l'IPC global. L'inflation réelle des prix alimentaires correspond à l'inflation alimentaire diminuée de l'inflation globale

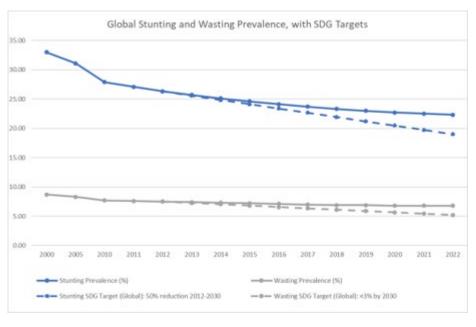
NOUVEAUX ENJEUX

D'après les Estimations conjointes de la malnutrition infantile pour 2022, aucune avancée n'a été enregistrée

Les dernières <u>Estimations conjointes de la malnutrition infantile pour 2022</u> révèlent que les cibles de l'Assemblée mondiale de la Santé et de l'Objectif de développement durable n° 2 à l'horizon 2030 sont un peu plus hors de portée, et les effets du changement climatique, qui retentissent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, menacent de freiner les progrès dans la réduction de la malnutrition. <u>Un blog de la Banque mondiale</u> analyse les données publiées récemment.

Les progrès dans la réduction du retard de croissance, qui menace la santé et le développement de millions d'enfants à travers le monde, sont au point mort. D'après les nouvelles Estimations conjointes de la malnutrition infantile, 148,1 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans ont souffert de retard de croissance en 2022, ce qui correspond à 1 enfant sur 5 de cette tranche d'âge dans le monde entier. Au cours des 5 dernières années, les taux mondiaux de retard de croissance ont stagné, s'éloignant un peu plus de la trajectoire nécessaire pour diminuer de moitié d'ici à 2030 (figure 3). L'Asie et l'Afrique subsaharienne ont été les plus durement touchées, la deuxième région comptant en 2022 plus de 2 millions d'enfants supplémentaires atteints de retard de croissance par rapport à 2020.

Figure 3 : Prévalence mondiale du retard de croissance et de l'émaciation, par rapport aux cibles de l'Objectif de développement durable



Source: Banque mondiale, UNICEF

Les niveaux d'émaciation des enfants, mesurée par le rapport du poids sur la taille, montrent les effets aigus des crises alimentaires sur la malnutrition. Bien que l'absence d'informations ait empêché l'évaluation de l'émaciation en Europe et en Asie centrale, il ressort des données que le taux de cette maladie s'est quelque peu accru entre 2020 et 2022 à travers le monde, l'Asie du Sud comptant toujours un nombre disproportionné d'enfants émaciés. Les taux d'émaciation peuvent parfois être sous-estimés en raison du niveau élevé de mortalité chez les enfants qui en souffrent.

Outre les taux de retard de croissance et d'émaciation, les taux de surpoids et d'obésité chez les enfants âgés de moins de 5 ans augmentent lentement, creusant davantage le fossé entre la trajectoire actuelle et la cible de l'ODD visant à ramener les taux de surpoids à moins de 3 % d'ici à 2030 ; 37 millions d'enfants sont en surpoids à travers le monde, pratiquement 4 millions de plus qu'en 2000. La Région Europe et Asie centrale est la seule dans laquelle le surpoids et l'obésité n'augmentent pas. Il est crucial d'agir sans tarder dans les régions Amérique latine et Caraïbes, Asie de l'Est et Pacifique et Moyen-Orient et Afrique du Nord. Dans cette dernière Région, 10 % des enfants sont en surpoids ou obèses.

Des mesures doivent être prises de toute urgence pour combattre toutes les formes de malnutrition, particulièrement des mesures climato-intelligentes. Faute de quoi, on s'éloignera chaque jour un peu plus des cibles des ODD. Des stratégies visant notamment l'élargissement des interventions à fort impact, les politiques budgétaires, la réglementation des marchés et l'étiquetage des nourritures malsaines devraient être envisagées pour combattre à la fois la sous-alimentation et l'obésité. Les femmes sont généralement les premières à pâtir des aléas du climat, de la flambée des prix alimentaires et des pressions inflationnistes. Les estimations les plus récentes disponibles sur l'anémie chez les femmes en âge de procréer révèlent qu'en 2019, 30 % d'entre elles souffraient d'anémie (un taux inquiétant supérieur de 7 points de pourcentage au niveau requis pour atteindre la cible de l'ODD d'ici à 2030), et les données du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) indiquent que l'anémie est en augmentation chez les femmes.

Les prévisions de la Banque mondiale font état d'une aggravation croissante de l'insécurité alimentaire

L'on estime que les niveaux de famine ont connu une forte hausse à travers le monde. Selon les dernières <u>analyses</u> <u>de la Banque mondiale</u> à partir de données de la FAO et d'une <u>modélisation</u> utilisant les <u>Perspectives de l'économie mondiale</u> du FMI, les projections sur l'évolution de la famine dans le monde donnent à penser que la famine persistera. D'autres effets destructeurs des <u>phénomènes météorologiques extrêmes et des conflits</u> feront vraisemblablement sombrer de nombreux pays dans des crises.

Cette année, pas moins de 1 milliard de personnes à travers le monde, soit 1 personne sur 8, ont éprouvé de sérieuses difficultés à obtenir de la nourriture, ce qui les a poussées à sauter des repas (figure 4). Ce chiffre a connu une hausse vertigineuse, avec environ 330 millions de personnes supplémentaires depuis 2015, soit pratiquement l'équivalent de la population des États-Unis, le troisième pays le plus peuplé au monde.

Après une décennie d'avancées régulières sur le plan du développement, le monde a connu ces dernières années une montée fulgurante de la famine. Plus de 220 millions de personnes seront probablement venues s'ajouter à celles souffrant d'insécurité alimentaire grave entre 2019 et la fin de 2023, <u>en raison principalement des conflits,</u> <u>du changement climatique et des chocs économiques</u> amplifiés par la pandémie de COVID-19.

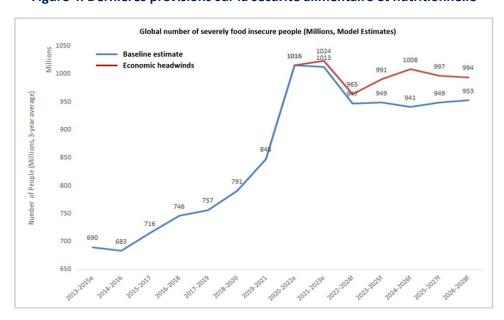


Figure 4. Dernières prévisions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

N.B.: L'insécurité alimentaire dans le monde est fluide et devrait évoluer. Ces prévisions sont basées sur les meilleures estimations de l'heure d'une situation dynamique illustrée par les données actuellement disponibles ; elles sont appelées à changer.

La dernière estimation est plus élevée que dans les analyses officielles parce que, dans bon nombre de cas, les données sont publiées en retard. Il peut falloir des années pour que les chiffres à l'échelle mondiale rendent véritablement compte des effets des récents chocs. L'analyse porte sur 191 pays abritant dans l'ensemble plus de 99,9 % de la population mondiale, tandis que l'on dispose de données officielles pour moins de la moitié de la population mondiale, le reste étant estimé à partir des chiffres régionaux ou mondiaux.

Deux tiers des personnes souffrant de famine sont des femmes, et 80 % habitent des régions durement touchées par le changement climatique. La plupart des pays qui sont loin d'atteindre l'Objectif de développement durable n⁰ 2 sont soit fragiles, soit touchés par un conflit.

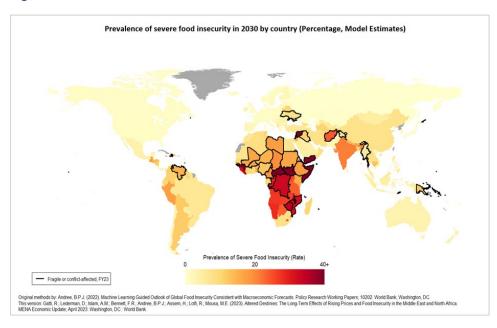


Figure 5 : Sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde à l'horizon 2030

N.B.: L'insécurité alimentaire dans le monde est fluide et devrait évoluer. Ces prévisions sont basées sur les meilleures estimations de l'heure d'une situation dynamique illustrées par les données actuellement disponibles ; elles sont appelées à changer.

Le coût de la nourriture a augmenté entre 2019 et 2022, l'indice des prix alimentaires de la FAO (qui mesure l'évolution des prix mondiaux d'un panier de produits alimentaires comprenant le sucre, la viande, les céréales, les produits laitiers et l'huile végétale) étant passé de 95,1 points à 143,7 points.

Même des flambées de prix temporaires peuvent avoir des effets durables. Des périodes de famine et de disette graves, même de courte durée, peuvent entraîner des problèmes de santé à l'origine de troubles physiques et cognitifs permanents, produisant des effets mesurables au fil des générations. Ces contrecoups intergénérationnels nuisent non seulement aux enfants souffrant de famine, mais aussi à leurs futurs enfants.

Le dernier point sur la situation économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a conclu que la flambée des prix alimentaires observée de mars à juin 2022 peut, à elle seule, avoir augmenté le risque de retard de croissance chez les enfants de 17 à 24 % dans les pays en développement, ce qui correspond à 200 000 à 285 000 enfants environ qui seraient menacés de retard de croissance.

Dans une tentative de quantification des effets de l'inflation sur la récente aggravation de l'insécurité alimentaire, le rapport a estimé que l'inflation était à la base de 24 à 33 % des prévisions d'insécurité alimentaire grave en 2023 dans la région.

Dans ses Perspectives à moyen terme du marché des engrais, l'IFA annonce une reprise durant l'exercice budgétaire 2023.

Depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine, le monde vit sous la menace d'une pénurie des stocks d'engrais et les prix de ces produits ont atteint des niveaux sans précédent en 2022. En dépit des difficultés causées par l'imposition de sanctions, le coût élevé des matières premières et les restrictions aux exportations, l'offre mondiale d'engrais a été meilleure que prévu en 2022. Les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG) et les acteurs du secteur ont accompagné les chaînes d'approvisionnement, les nouveaux partenaires commerciaux et favorisé la baisse des prix des matières premières, toutes choses qui ont facilité les échanges et rendu la situation moins sombre qu'on le prédisait. Par conséquent, les prix des engrais sont redescendus de leurs niveaux vertigineux de 2022, ramenant ces produits à la portée d'un grand nombre. Malgré la baisse des prix, les dévalorisations monétaires intervenues dans de nombreux pays ont renchéri les importations d'engrais, ajoutant ainsi à la charge financière des utilisateurs d'engrais, à l'instar des petits exploitants agricoles, plus vulnérables aux coûts des intrants. De surcroît, de nombreuses incertitudes demeurent à court terme, en ce qui concerne notamment l'avenir de l'Initiative céréalière de la mer Noire, les exportations de potasse du Bélarus et l'évolution des prix de l'énergie durant le deuxième semestre de 2023. Dans ses Perspectives à court terme du marché des engrais 2023-2027, l'IFA examine les dernières évolutions de l'offre et de la demande mondiales d'engrais et présente ses prévisions quinquennales.

Parlant de la production d'engrais, on estime que de 2021 à 2022, la production mondiale d'ammoniac a reculé de 1 %, pour s'établir à 182,2 tonnes métriques ; la production d'acide phosphorique s'est accrue de 2 %, atteignant 84,8 tonnes métriques après une année 2021 difficile ; la production de chlorure de potassium, quant à elle, a chuté de 15 %, tombant à 62,1 tonnes métriques. L'incertitude entoure toujours les prix du gaz en Europe pour l'hiver 2023, cette menace pesant sur les producteurs d'engrais européens dont bon nombre continuent de fonctionner au ralenti ou ont cessé leurs activités. S'agissant du potentiel de production (mesure de l'offre théorique sur la base de taux d'exploitation maximale typiques), l'IFA prévoit un accroissement des capacités de production. La capacité de production de l'azote croîtra principalement en Russie, où sont menés des projets utilisant le gaz naturel, et aux États-Unis, où des incitations fiscales ont considérablement augmenté les investissements. La production de phosphate et de potasse devrait aussi s'accroître, le nombre de producteurs augmentant en Afrique et en Asie de l'Ouest.

Durant l'année budgétaire 2023, l'IFA prévoit une reprise de 4 % de l'utilisation des engrais dans le monde, pour atteindre 192,5 tonnes métriques, un peu plus que les 191,8 tonnes métriques de l'année budgétaire 2019. Les résultats de l'enquête réalisée par l'Association indiquent que l'accessibilité financière sera l'un des nombreux moteurs de la consommation d'engrais à moyen terme, même si des facteurs comme le changement climatique et la disponibilité de l'eau, la situation géopolitique mondiale, les réglementations nationales, l'aide publique aux agriculteurs, les macroéconomies nationales et la disponibilité des engrais sont de plus en plus importants. Selon les prévisions à moyen terme, l'Asie du Sud et l'Amérique latine seront la plus grosse source mondiale de demande d'engrais, bien que le marché africain doive connaître la croissance la plus rapide. Le plus grand risque réside dans

la situation géopolitique versatile en Ukraine. Cela étant, les perspectives prédisent une reprise progressive, même si tout écart dans l'évolution nuirait à la consommation d'engrais en Ukraine comme dans le monde entier.

L'arrêt de l'Initiative céréalière de la mer Noire aggraverait l'insécurité alimentaire dans le monde.

Le 17 mai 2023, la Russie a accepté de participer à l'Initiative pendant 60 jours encore. Cet accord négocié par les Nations Unies et signé par la Russie et l'Ukraine le 22 juillet 2022 a permis à l'Ukraine d'exporter des céréales et d'autres produits agricoles bloqués depuis l'invasion russe en mi-février 2022. Il y a des raisons de <u>craindre</u> que la Russie se retire de l'Initiative le 17 juillet et les institutions des Nations Unies s'inquiètent des conséquences graves que la cessation de l'accord aurait <u>particulièrement dans la Corne de l'Afrique</u>. Dans un récent <u>blog, l'IFPRI</u> souligne les conséquences de l'effondrement du barrage de Nova Kakhovka et de la destruction d'une conduite d'ammoniac dans la région ukrainienne de Kharkiv ainsi que les conséquences de ces incidents sur l'accord céréalier et les répercussions probables d'une rupture de l'accord.

Le 6 juin, une explosion a gravement endommagé le barrage de Nova Kakhova dans le sud de l'Ukraine, déversant un flot d'eau incontrôlable en aval du réservoir. En plus d'inonder des villages et des habitats fauniques, la rupture du barrage a détruit des zones de culture du blé, bien que des images satellites donnent à penser que les activités agricoles le long du fleuve Dniepr se sont <u>singulièrement réduites</u> au cours de l'année écoulée en raison du conflit. Le barrage et son réservoir contribuaient à l'un des plus importants systèmes d'irrigation en Ukraine, ses eaux arrosant plus de 500 000 hectares de terres consacrées à la culture du riz, des pommes de terre, des tomates et des légumes. Le ministre ukrainien de l'Agriculture, Mykola Solsky, s'est dit inquiet que le manque à gagner causé par cette destruction réduise les revenus et les investissements des producteurs, ce qui serait préjudiciable en fin de compte à pas moins de 1,5 million d'hectares de terres agricoles.

Ailleurs, une conduite qui, avant la guerre, servait au transport d'ammoniac anhydre depuis Tolyatti en Russie jusqu'au port ukrainien de Pivdennyi (Yuzhny), non loin d'Odessa, a été détruite par une explosion. Bien qu'elle ne fonctionnât pas depuis le début de la guerre, la réouverture de la conduite était l'une des conditions posées par la Russie lors de récentes discussions pour rester dans l'Initiative céréalière de la mer Noire. Auparavant, la plupart des exportations d'ammoniac de la Russie étaient transportées via Pivdennyi, les autres itinéraires étant coûteux. On ignore l'ampleur des dégâts, mais ces derniers mois la Russie a fait passer ses exportations d'ammoniac par d'autres voies.

L'Initiative céréalière de la mer Noire, qui a permis à l'Ukraine et à la Russie, deux grands fournisseurs de blé et d'engrais, de contribuer à répondre à la demande mondiale, menace à nouveau d'être interrompue, ce qui aurait de graves conséquences sur la sécurité alimentaire. Les incidents du barrage de Kakhovka et de la conduite d'ammoniac ont avivé les tensions, mettant en péril le renouvellement de l'accord. La décision de la Russie de restreindre les immatriculations au port de Pivdennyi, qui était reliée à la réouverture de la conduite d'ammoniac, a ramené le taux d'inspection quotidien moyen à 2,4 navires, contre plus de 5 plus tôt en 2023 et plus de 10 en septembre et octobre 2022. La chute brutale des exportations partant de Pivdennyi – l'un des trois principaux ports sur la mer Noire – qui sont passées d'une moyenne de 1,1 million de tonnes par mois entre août 2022 et avril 2023

à 100 000 tonnes en mai 2023 – a entraîné une forte baisse globale des exportations agricoles dans le cadre de l'Initiative céréalière (figure 6).

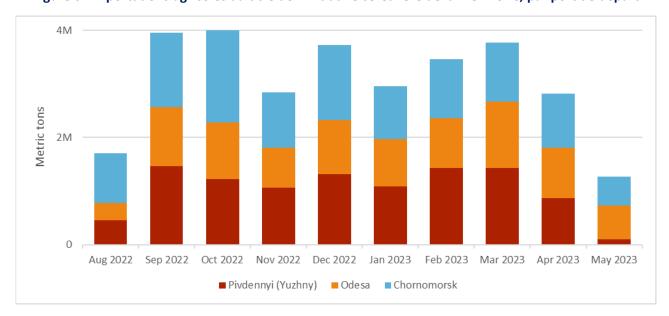


Figure 6 : Exportations agricoles au titre de l'Initiative céréalière de la mer Noire, par port de départ

Source : Centre conjoint de coordination de l'Initiative céréalière de la mer Noire

La cessation de l'accord aurait de profondes conséquences sur les prix des denrées de consommation, car l'exportation par voie terrestre à travers l'Europe de l'Est est coûteuse et limitée par les infrastructures existantes. Pour les producteurs ukrainiens, de nouvelles réductions du volume des exportations et une augmentation des coûts d'exportation feraient encore baisser les prix et les recettes. La baisse des prix signifierait moins d'incitations pour les agriculteurs à cultiver, et la fin de l'Initiative pourrait faire baisser davantage l'offre alors que les stocks exportables de blé et de maïs ukrainiens pour la campagne de commercialisation 2023/2024 seraient inférieurs de près de 40 % aux niveaux de 2021/2022. Les prix plus bas que favorise l'Initiative sont largement avantageux pour les importateurs de céréales ukrainiennes et les consommateurs. L'annulation de l'accord augmenterait l'insécurité alimentaire mondiale et réduirait les stocks de produits agricoles au-delà de la campagne agricole en cours.

Le dernier rapport sur les Perspectives de l'alimentation prévoit une hausse de la production et examine l'inflation alimentaire

La FAO publie un rapport semestriel sur les marchés mondiaux des produits alimentaires et fourragers. Les dernières prévisions, publiées en <u>juin</u>, indiquent une augmentation de la production ainsi que des stocks en fin d'exercice de plusieurs denrées alimentaires de base, mais les systèmes de production alimentaire mondiaux restent vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux tensions géopolitiques, aux changements de politique et à l'évolution d'autres marchés (non alimentaires). Le rapport met également en lumière les principales évolutions

politiques intervenues entre la mi-octobre 2022 et la mi-mai 2023 dont les effets se font sentir sur les marchés des céréales, du riz, de la viande et des produits laitiers.

Les premières prévisions tablent sur une augmentation probable de 1 % de la production céréalière mondiale en 2023, pour atteindre 2 813 millions de tonnes. L'essentiel de l'augmentation tient à une hausse prévue de la production de maïs, des hausses étant aussi attendues pour le riz et le sorgho. Ces augmentations sont partiellement entachées par la baisse prévue de la production de blé (moins 3 %) et d'orge en dessous de leurs niveaux de 2022. La production mondiale de graines oléagineuses devrait rebondir en 2022/2023, principalement à la faveur de l'augmentation prévue des niveaux de production du soja et du colza. La production mondiale de sucre devrait augmenter de 1,1 % par rapport à 2021/2022, et en 2023, la production mondiale de lait devrait être supérieure de 0,9 % à celle de 2022. La production mondiale de viande et de poisson devrait augmenter légèrement en 2023, respectivement de 0,4 % et 0,6 % par rapport aux niveaux de 2022.

Le rapport consacre un dossier spécial à l'inflation alimentaire dans les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (NFIDC) et décrit l'évolution de l'inflation alimentaire et des effets des fluctuations monétaires. Plus précisément, cet article examine les changements récents dans la composante alimentaire de l'IPC (FCPI) pour les NFIDC et la mesure dans laquelle les variations des prix internationaux des céréales ont été répercutées dans ces pays, compte tenu des fluctuations des taux de change. L'analyse couvre 71 des 78 NFIDC, utilisant les données sur les prix internationaux des principales céréales, évaluant l'évolution des FCPI en calculant les variations cumulées de ces FCPI pour chaque NFIDC, et déterminant un FCPI global en calculant un FCPI moyen pondéré en fonction de la population pour le groupe de pays concerné.

D'après l'analyse, l'appréciation réelle du dollar des États-Unis signifie que la hausse des cours internationaux des céréales est généralement beaucoup plus élevée en monnaie nationale. Pour les NFIDC, de juin 2020 à mai 2022, la hausse des prix mondiaux du blé exprimée en monnaie nationale réelle était en moyenne supérieure de 6 points de pourcentage à la valeur exprimée en dollars. La force relative du dollar américain par rapport aux monnaies des NFIDC n'a pas permis à ces pays de profiter pleinement du fléchissement des cours internationaux des céréales (Figure 7). En outre, la baisse persistante des prix mondiaux des céréales, après le pic observé au milieu de 2022, n'a pas été pleinement répercutée sur les prix intérieurs réels, car des facteurs autres que les fluctuations des taux de change réels, tels que les frais de transport, d'assurance et d'autres frais liés au commerce de détail, influent sur les coûts des denrées importées. Les données disponibles jusqu'en août 2022 indiquent que le rythme de l'inflation alimentaire dans les NFIDC s'est ralenti après avoir atteint son pic en avril 2022, bien qu'il faille des mises à jour pour le confirmer.

-19.7 Wheat -15.4 -10.2 Maize -4.8 -3.9 Rice 3.8 -25 5 -20 -15 -10 -5 Percentage change in cereal prices from their high levels since June 2020 and September 2022 ■ World price in USD ■ World price in real local currency

Figure 7 : Variations des prix mondiaux des céréales dans les NFIDC, exprimés en dollars et en monnaies nationales réelles

Source: FAO, 2023 et calculs d'El Mamoun Amrouk

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Afrique orientale et australe

Jusqu'à 70 millions de personnes dans la région connaissent une insécurité alimentaire aiguë, et notamment la famine. L'insécurité alimentaire aiguë s'aggrave plus vite dans les pays sensibles, notamment l'Éthiopie (20,1 millions de personnes), le Soudan (9 millions de personnes), le Soudan du Sud (8 millions de personnes) et la Somalie (7 millions de personnes), qui sont en situation d'urgence (phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)). La Somalie et le Soudan du Sud sont également menacés de famine (phase 5 de l'IPC), la malnutrition et la mortalité restant élevées dans de nombreuses régions. Après trois années consécutives de sécheresse qui ont miné les moyens de subsistance et les biens, l'arrivée des pluies de mars et mai a contribué à améliorer la situation dans la Corne de l'Afrique, bien que les effets cumulés de la sécheresse — notamment des récoltes consécutives inférieures à la moyenne, une réduction massive de la taille des troupeaux et la faible disponibilité du lait pour la consommation et la vente — aient considérablement affaibli les actifs et la capacité d'adaptation des ménages et continuent de réduire l'accès à la nourriture et aux revenus. En outre, les inondations

provoquées par les pluies incessantes auraient détruit les infrastructures, les terres agricoles et les cultures en Somalie et en Éthiopie, et contribué à la mort de 70 000 têtes de bétail en Éthiopie. Conjuguées à la persistance de prix anormalement élevés des aliments de base, des situations de crise (Phase 3 de l'IPC), voire pire, restent courantes dans le sud et le sud-est de l'Éthiopie, le nord et l'est du Kenya et en Somalie.

Les prévisions pour la prochaine saison des pluies (juin à septembre) font état de précipitations inférieures à la moyenne sur certaines parties de la Corne de l'Afrique, en particulier Djibouti, l'Érythrée, le centre et le nord de l'Éthiopie, l'ouest du Kenya, une grande partie de la Somalie et du Soudan du Sud, et le nord de l'Ouganda. La Corne de l'Afrique devrait connaître des températures plus chaudes que la moyenne, à l'exception du centre de la Tanzanie. La FAO et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont averti que cette situation est propice à une épidémie de fièvre de la vallée du Rift chez les humains et le bétail dans l'ensemble de la région.

En mai 2023, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë en Afrique australe a diminué de 3,9 % par rapport au mois précédent pour s'établir à 19,8 millions. Les récoltes en cours ont amélioré l'accès aux denrées alimentaires, mais les prix restent élevés en raison de la dépréciation de la monnaie (Zimbabwe) et de récoltes inférieures à la moyenne à cause de la sécheresse et des inondations (Mozambique). Au Malawi, une baisse de 21,7 % du prix du maïs par rapport à il y a trois mois a été observée, mais les prix globaux restent supérieurs à la moyenne sur 3 à 12 mois, allant de 5,8 % à 266 %. Malgré les nouvelles récoltes et l'augmentation des stocks, les contrecoups du cyclone tropical Freddy restent importants, empêchant ces nouvelles récoltes d'avoir totalement l'effet modérateur escompté sur les prix.

Asie de l'Est et Pacifique

Les prix du riz ont augmenté au Myanmar et en République démocratique populaire lao, le gouvernement laotien aidant les ménages vulnérables à gérer une insécurité alimentaire aiguë. Au Myanmar, les prix intérieurs du riz Emata ont régulièrement augmenté depuis janvier 2022 pour atteindre des niveaux record en mai 2023, en raison d'une disponibilité limitée due à une production inférieure à la moyenne, de perturbations du marché résultant du conflit et du prix élevé des intrants agricoles et des transports. En mai 2023, les prix du riz représentaient plus du double des niveaux déjà élevés de l'année précédente. La FAO estime que la production de paddy au Myanmar sera de 24,7 millions de tonnes en 2022, soit environ 8 % de moins que la moyenne sur cinq ans. La faiblesse des rendements, la disponibilité limitée et le prix élevé des intrants agricoles, en particulier des produits agrochimiques, expliquent ce recul de la production. Néanmoins, les exportations de riz prévues en 2023 s'élèvent à 2,4 millions de tonnes, soit environ 150 000 tonnes de plus que les exportations estimées pour 2022. Le ministère du Travail et de la Protection sociale a indiqué que le prix du riz vendu sur les marchés est plus élevé que d'habitude et que de nombreuses personnes ont du mal à obtenir une nourriture suffisante. L'inflation alimentaire a grimpé en flèche, avec une augmentation de 47 %, la plus élevée depuis mars 2000. Le gouvernement a chargé la Croix-Rouge laotienne de fournir une assistance immédiate à ceux qui ont besoin de nourriture. L'organisation collaborera étroitement avec les autorités provinciales et locales pour recenser les familles qui satisfont aux critères d'admissibilité à l'aide et s'assurer que les secours sont apportés rapidement (Vientiane Times, 15 juin 2023). Le Programme alimentaire mondial (PAM) estime que 60 % des Laotiens ont recours à des stratégies d'adaptation pour joindre les deux bouts, 40 % d'entre eux dépensant leurs économies et 19 % empruntant de l'argent pour acheter de la nourriture, et que 16 % de la population rurale est en situation d'insécurité alimentaire. Le gouvernement a reçu 900 tonnes de riz au titre de l'aide de pays donateurs, par l'intermédiaire du PAM, en guise de contribution à la lutte contre l'insécurité alimentaire aiguë dans les ménages vulnérables. Le ministère du Travail et de la Protection sociale distribuera le riz à plus de 100 000 personnes dans 16 districts des provinces de Luang Namtha, Oudomxay, Saravan et Xekong — des zones choisies d'après les foyers de famine recensés par le gouvernement et un audit périodique de la sécurité alimentaire réalisé par le PAM. L'objectif est de s'assurer que tous les habitants des régions ciblées reçoivent 8,4 kilogrammes de riz, ce qui est suffisant pour répondre aux besoins alimentaires essentiels pendant 21 jours.

Le Conseil de l'État du Myanmar a levé l'interdiction faite aux ONG d'apporter du secours aux zones touchées par le cyclone Mocha. Il avait précédemment interdit aux ONG locales et étrangères de fournir une aide humanitaire essentielle à l'État de Rakhine. Les restrictions aux opérations humanitaires et les lenteurs administratives ont entravé les efforts d'assistance, y compris la riposte au cyclone; mais en butte à des critiques grandissantes, le gouvernement de Rakhine, que le Conseil de l'État avait nommé, est revenu le 11 juin sur sa décision et a permis aux ONG locales et étrangères d'entrer dans l'État de Rakhine et de participer aux opérations de secours. Cette décision est une reconnaissance du besoin urgent d'assistance, en particulier après les ravages causés par le cyclone Mocha. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, les opérations de secours associées au cyclone Mocha s'élèvent à environ 122 millions de dollars. Le cyclone a exacerbé la situation humanitaire, qui s'était aggravée en raison du conflit en cours. Plus de 1,8 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, dont 1,5 million à la suite du conflit qui a débuté avec la prise du pouvoir par les militaires en 2021.

Europe et Asie centrale

Le ralentissement des inspections et l'exclusion du port de Yuzhny/Pivdennyi de l'Initiative céréalière de la mer Noire ont freiné la circulation des navires à destination et en provenance des ports maritimes ukrainiens, réduisant ainsi l'approvisionnement des marchés mondiaux en denrées alimentaires essentielles. Les exportations de denrées alimentaires passant par le corridor humanitaire maritime ont considérablement chuté, passant d'un pic de 4,2 millions de tonnes en octobre 2022 à 1,3 million de tonnes en mai 2023, le volume le plus bas depuis le lancement de l'initiative l'année dernière. Le Secrétaire général de l'ONU a appelé les parties à accélérer les opérations et à tout mettre en œuvre pour maintenir cet accord vital qui doit être renouvelé le 17 juillet.

Selon un récent rapport du réseau mondial d'information agricole du département de l'Agriculture des États-Unis, la production laitière dans 27 États membres de l'Union européenne (UE27) diminue en raison des restrictions environnementales imposées par l'UE et du coût élevé des intrants. L'augmentation de la productivité laitière ne peut plus compenser le déclin du cheptel de vaches laitières de l'UE27. En conséquence, la production de lait de vache de l'UE27 diminue depuis 2021 et devrait atteindre 143,9 millions de tonnes métriques en 2023, en baisse de 0,55 % par rapport à 2022. Face à la baisse des livraisons de lait, les usines de transformation devraient avoir moins de lait en 2023, ce qui les oblige à évaluer soigneusement les produits pour lesquels ils utiliseront le lait disponible. Il est prévu que la production de fromage de l'UE27 pour 2023 s'accroisse à 10,5 millions de tonnes, la demande 14

continuant d'augmenter, au détriment de la production de beurre, de lait en poudre écrémé et de lait entier en poudre.

La FAO a organisé des enquêtes transnationales sur les criquets pèlerins dans les pays d'Asie centrale. Du 16 au 19 mai 2023, <u>une de ces enquêtes a été menée dans la vallée de Ferghana</u>, entre le Kirghizistan et l'Ouzbékistan, la première depuis la pandémie de COVID-19. Aucun criquet marocain n'a été repéré dans les zones frontalières lors de l'enquête. Grâce à des opérations régulières de lutte dans les deux pays, aucun mouvement transfrontalier de criquets n'a été observé ces dernières années. <u>Une autre enquête transnationale a été réalisée au Turkménistan et en Ouzbékistan</u> du 31 mai au 4 juin 2023 dans le but de conjuguer les efforts de lutte antiacridienne et de renforcer la coopération bilatérale et régionale. Au total, 43 000 hectares ont été étudiés de part et d'autre de la frontière, et les équipes de lutte de chaque pays ont appliqué parallèlement des traitements antiacridiens. À la fin de la mission, les représentants des deux pays ont signé un protocole conjoint sur la situation des acridiens et sont convenus de poursuivre leur coopération pour minimiser le risque d'infestations acridiennes de part et d'autre de la frontière. Les experts ont souligné l'importance de partager les informations et de coopérer étroitement pour protéger les cultures et les pâturages des criquets, en particulier dans les zones frontalières.

Amérique latine et Caraïbes

Selon le dernier <u>rapport de suivi et d'analyse des prix alimentaires</u> de la FAO (15 juin 2023), des alertes modérées sur les prix intérieurs ont été émises pour ce qui_est de <u>la farine de blé en Argentine</u> (les prix ont encore augmenté, atteignant de nouveaux records) et des <u>haricots rouges au Nicaragua</u> (en mai les prix étaient supérieurs de 40 % en glissement annuel). En <u>Amérique centrale et dans les Caraïbes</u>, les prix du haricot et du maïs blanc sont restés plus élevés en mai qu'à leurs niveaux de l'année précédente. En <u>Amérique du Sud</u>, les prix du maïs ont baissé de façon saisonnière, tandis que ceux du riz et du blé ont affiché des évolutions contrastées d'un pays à l'autre.

Au Pérou, de <u>nouvelles estimations d'IP Noticias</u> indiquent que la croissance du secteur agricole sera de 0,4 % seulement en 2023. Des facteurs externes tels que la guerre en Ukraine et des facteurs locaux comme la crise politique, l'inflation et les conditions météorologiques devraient faire baisser le produit intérieur brut agricole. Les petits agriculteurs de subsistance vivant dans les régions des hautes Andes, hors de portée des programmes d'aide, sont les plus touchés.

Le Guatemala et le Honduras subissent les effets du phénomène El Niño, qui se traduisent par la sécheresse et des précipitations inférieures à la normale. Au Guatemala, le manque de pluie, en particulier dans la région sud-ouest, suscite des inquiétudes quant à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance dans les communautés du corridor sec, selon <u>l'Institut national sismique</u>, volcanique, météorologique et hydrologique. Avec El Niño qui est annoncé, les autorités s'attendent à des déficits pluviométriques persistants et à des températures élevées jusqu'en juillet et août. Les départements d'Alta Verapaz, Baja Verapaz, Chiquimula, Huehuetenango, Izabal, Petén, Quiché, Sololá et Totonicapán seront probablement les plus touchés. Au Honduras, le Secrétariat national de gestion des risques et des crises a émis une alerte rouge pour 140 municipalités dans 10 départements en raison de la sécheresse.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

En Syrie, une crise financière sans précédent a contraint le PAM à <u>recentrer</u> son aide sur 2,5 millions des 5,5 millions de personnes qui dépendent de l'agence pour répondre à leurs besoins alimentaires essentiels. Après être allée au bout de toutes les autres solutions, l'agence a décidé de donner la priorité aux 3 millions de Syriens qui ne sont pas en mesure de passer la semaine sans aide alimentaire, plutôt que de fournir une aide à la totalité des 5,5 millions de personnes, au risque d'épuiser totalement les stocks d'ici octobre 2023. Sur une note plus positive, le pays connaît une augmentation inattendue de la récolte nationale de blé, qui réduira de moitié ses besoins en importations.

Au Liban, un rapport publié récemment par <u>l'UNICEF</u> montre que 3 enfants de moins de 5 ans sur 4 vivent dans la pauvreté alimentaire. En Tunisie, le déficit en eau reste important et compromet l'offre de denrées alimentaires cette année. Le taux de remplissage actuel des barrages n'est que de 37,3 %, contre une moyenne de 48,8 % au cours des trois dernières années. Les pluies de mai et début juin sont arrivées trop tard pour sauver la récolte céréalière, qui devrait à peine produire suffisamment de semences pour la prochaine saison de plantation, bien que les cultures arbustives puissent encore être sauvées. Les pénuries alimentaires (riz, farine, sucre, café, pain, céréales) persistent et deviennent chroniques. La situation est préoccupante et de longues files d'attente ont été signalées devant les boulangeries à travers le pays. Le gouvernement a interdit la production du pain spécial que les boulangers proposaient pendant l'Aïd.

Asie du Sud

En Afghanistan, l'un des phytoravageurs les plus nuisibles du monde sévit dans les provinces du nord alors même que l'aide alimentaire destinée à <u>8 millions de personnes</u> a été réduite en raison d'un déficit de financement. L'invasion acridienne arrive au pire moment pour l'Afghanistan et un tiers de la population devrait être confrontée à une crise de la faim au cours des 5 prochains mois, y compris 3,2 millions d'enfants. Les dégâts causés par les criquets sont la perte d'environ 1,2 million de tonnes de blé, soit <u>près du quart de la récolte annuelle du pays,</u> pour un coût de 480 millions de dollars. Parallèlement, les organismes d'aide ont besoin d'un appui de juin à décembre 2023 pour venir en aide à 20 millions de personnes, la sécurité alimentaire étant une priorité absolue. Plusieurs <u>facteurs</u>, notamment le sous-financement, l'incapacité des partenaires à intervenir, le contexte opérationnel actuel (y compris les restrictions imposées par les autorités talibanes aux femmes afghanes travaillant pour les Nations Unies et les ONG), les dernières prévisions concernant l'insécurité alimentaire et l'accent mis sur les groupes de population les plus vulnérables, sont pris en compte dans le plan révisé : redéfinition des priorités pour maximiser l'efficacité par rapport aux coûts.

Les récentes mises à jour de <u>l'analyse</u> de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC indiquent que le nombre de personnes dans plusieurs pays d'Asie du Sud souffrant d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus de l'IPC) devrait augmenter au cours de l'été 2023 pour atteindre 10,5 millions de personnes (29 % de la population étudiée) au Pakistan en octobre 2023 et 11,9 millions de personnes (31 % de la population étudiée) au Bangladesh en septembre 2023. Le <u>Bangladesh Market Monitor du PAM</u> rapporte que, si les niveaux d'inflation globale et alimentaire étaient déjà en recul en avril 2023, ils restent néanmoins élevés, respectivement à 9,2 % et 8,8 %. La

persistance de prix alimentaires élevés et les difficultés budgétaires qu'éprouve le gouvernement à importer davantage de céréales alimentaires ont fait grimper le coût moyen national du panier alimentaire type de 18 %. Une évaluation similaire du PAM au Népal a révélé qu'en raison de l'inflation croissante des prix alimentaires, le coût moyen du panier alimentaire type avait augmenté de 14 %, malgré la récente stabilisation, l'augmentation des stocks alimentaires et l'amélioration des transports. Au Sri Lanka, la FAO prévoit que la production agricole en 2023 sera inférieure à la moyenne sur cinq ans en raison de l'absence de stocks d'engrais et des prix élevés de ces produits, ce qui devrait compromettre les rendements du paddy et du maïs, même si la production de légumineuses devrait augmenter en réponse à la forte demande intérieure et aux prix. Les prix élevés des produits fourragers et la fermeture des couvoirs ont gravement mis à mal le secteur de l'élevage, en ce qui concerne particulièrement la viande de poulet et les œufs. Malgré l'augmentation de la consommation alimentaire et la diminution des dépenses alimentaires, l'insécurité alimentaire aiguë touche modérément quelque 3,9 millions de personnes dans le pays.

Afrique de l'Ouest et du Centre

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Burkina Faso, le Mali et le Nigéria, seront confrontés à des situations catastrophiques de juin à novembre 2023. Dans les zones touchées par les conflits au Burkina Faso et au Mali, on prévoit que 45 200 personnes connaîtront des niveaux calamiteux d'insécurité alimentaire (phase 5 de l'IPC). Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit de la proportion de la population la plus importante jamais appelée à connaître une insécurité alimentaire effroyable, et c'est la première fois qu'on estime que des populations maliennes sont confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire correspondant à la phase 5 de l'IPC. Les conflits et la violence font partie des principales causes de l'insécurité alimentaire catastrophique au cours de la période considérée, avec des risques de détérioration supplémentaire en cas de précipitations supérieures à la moyenne, comme prévu. L'insécurité alimentaire aiguë devrait également s'aggraver au Nigéria, où l'on prévoit que 24,8 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë entre juin et août 2023, notamment 1,1 million en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC). Les effets conjugués d'une crise sécuritaire complexe, de conditions macroéconomiques peu favorables et de nombreux aléas naturels agissent sur l'insécurité alimentaire au Nigéria.

En outre, <u>certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont fait l'objet d'une alerte</u> en raison des criquets pèlerins. Des groupes de larves et d'ailés ont été signalés dans la partie occidentale de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Sahara occidental). <u>Les pluies saisonnières d'été ont commencé à la mi-juin</u>, entraînant des précipitations moyennes ou supérieures à la moyenne et bien réparties dans toute la région ; <u>elles pourraient favoriser les invasions acridiennes</u> dans tout le Sahel en direction du Tchad, du Mali, de la Mauritanie et du Niger, ce qui menacerait la production agricole régionale et augmenterait le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la région au cours des prochains mois.

MESURES COMMERCIALES APPLIQUÉES

Les politiques commerciales sont une source majeure de risque pour la stabilité des prix alimentaires mondiaux. Cette section examine les mesures commerciales annoncées récemment susceptibles de présenter ce type de risque. Pour un suivi régulier des mesures commerciales, voir la base de données du pôle mondial d'expertise en

Macroéconomie, commerce et investissement sur les politiques commerciales pour les produits alimentaires et médicaux en relation avec la COVID-19, la base de données sur les mesures agricoles en lien avec la COVID-19 de l'Organisation mondiale du commerce, et l'outil de suivi de la politique commerciale de l'IFPRI en relation avec la COVID-19.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, les mesures commerciales touchant aux denrées alimentaires et à l'engrais se sont multipliées, et les pays ont activement utilisé ces mesures pour répondre aux besoins intérieurs lorsqu'ils étaient confrontés à d'éventuelles pénuries alimentaires au début de la pandémie de COVID-19. Les restrictions actuelles à l'exportation des principaux produits alimentaires sont présentées dans le tableau 2 et les restrictions à d'autres denrées alimentaires se trouvent dans le tableau 3. Au 5 juin 2023, 20 pays avaient imposé 27 interdictions d'exportation sur certains produits alimentaires et 10 pays avaient adopté 14 mesures limitant les exportations.

Tableau 2: Suivi des mesures commerciales alimentaires (principaux produits alimentaires)

Territoire	Mesure	Produits	Annonce	Date de fin prévue
Afghanistan	Interdiction des exportations	Blé	5/20/2022	12/31/2023
Algérie	Interdictions des exportations	Sucre, pâtes, huile, semoule, tous les dérivés de blé	3/13/2022	12/31/2023
Argentine	Taxes à l'exportation	Huile de soja, farine de soja	3/19/2022	12/31/2023
Azerbaïdjan	Interdiction des exportations	Oignons	2/3/2023	12/31/2023
Bangladesh	Interdiction des exportations	Riz	6/29/2022	12/31/2023
Burkina Faso	Interdiction des exportations	Farines de mil, de maïs et de sorgho	2/28/2022	12/31/2023
Bélarus	Licence d'exportation	Blé, seigle, orge, avoine, maïs, sarrasin, mil, triticale, colza, graines de tournesol, pulpe de betterave, gâteau, tourte de colza	4/13/2022	12/31/2023
Cameroun	Interdiction des exportations	Céréales, huile végétale	12/27/2021	12/31/2023
Chine	Interdiction des exportations	Fécule de maïs	10/2/2022	12/31/2023
Géorgie	Interdiction des exportations	Blé, orge	7/4/2022	7/01/2023
Inde	Interdiction des exportations	Brisures de riz	9/8/2022	12/31/2023
Inde	Interdiction des exportations	Blé	5/13/2022	12/31/2023
Inde	Interdiction des exportations	Sucre	6/1/2022	10/31/2023
Inde	Licence d'exportation	Farine de blé et produits connexes	7/6/2022	12/31/2023
Inde	Interdiction des exportations	Farine de blé, semoule, maida	8/25/2022	12/31/2023

Inde	Taxes à l'exportation	Riz en paille (paddy), riz décortiqué (brun), riz semi-blanchi ou entièrement blanchi (autre que le riz étuvé et le riz basmati)	9/9/2022	12/31/2023
Kosovo	Interdiction des exportations	Blé, maïs, farine, huile végétale, sel, sucre	4/15/2022	12/31/2023
Koweït	Interdiction des exportations	Céréales, huile végétale, viande de poulet	3/20/2022	12/31/2023
Liban	Interdiction des exportations	Fruits et légumes transformés, produits céréaliers blanchis, sucre, pain	3/18/2022	12/31/2023
Mexique	Taxes à l'exportation	Maïs	1/16/2023	6/30/2023
Maroc	Interdiction des exportations	Tomates, oignons, pommes de terre	2/8/2023	12/31/2023
Pakistan	Interdiction des exportations	Sucre	4/15/2022	12/31/2023
Russie	Interdiction des exportations	Riz, gruaux de riz	6/30/2022	12/31/2023
Russie	Taxes à l'exportation	Graines de soja	4/14/2022	8/31/2024
Russie	Taxes à l'exportation	Huile de tournesol, tourteau de tournesol	4/15/2022	12/31/2023
Russie	Taxes à l'exportation	Blé, orge, maïs	4/8/2022	12/31/2023
Serbie	Interdiction des exportations	Farine de maïs, huile de tournesol	3/10/2022	12/31/2023
Tunisie	Interdiction des exportations	Fruits et légumes	4/12/2022	12/31/2023
Türkiye	Licence d'exportation	Viande de volaille, œufs, légumes, fruits	1/27/2022	12/31/2023
Türkiye	Interdiction des exportations	Huiles de cuisson	3/9/2022	12/31/2023
Türkiye	Interdiction des exportations	Viande de bœuf, viande de mouton, viande de chèvre	3/19/2022	12/31/2023
Ouganda	Taxes à l'exportation	Maïs, riz, graines de soja	6/2/2022	12/31/2023

Tableau 3 : Suivi des mesures commerciales alimentaires (autres produits)

Territoire	Mesure	Produits	Annonce	Date de fin prévue
Argentine	Interdiction des exportations	Viande bovine	1/1/2022	12/31/2023
Azerbaïdjan	Licence d'exportation	Produits industriels de broyage de farine, féculent, gluten de blé, graines oléagineuses et autres semences, cultures médicinales et industrielles, fourrage	3/19/2022	12/31/2023
Chine	Interdiction des exportations	Phosphate nat.	9/28/2021	12/31/2023
Chine	Licence d'exportation	Engrais	9/24/2021	12/31/2023
Liban	Interdiction des exportations	Produits carnés, poissons, pommes de terre, fruits et légumes, huile, graisse animale, crème glacée, cacao, eau minérale, lait	3/11/2022	12/31/2023

Russie	Licence d'exportation	Engrais azotés	11/3/2021	12/31/2023
Türkiye	Interdiction des exportations	Haricots, lentilles, huile d'olive	2/27/2022	12/31/2023
Ukraine	Interdiction des exportations	Engrais azotés	3/12/2022	12/31/2023
Viet Nam	Taxes à l'exportation	Engrais minéraux	5/6/2022	12/31/2023

Source: International Food Policy Research Institute COVID-19 Food Trade Policy Tracker and Macroeconomics, Trade, and Investment Global Practice COVID-19 Trade Policy Database for Food and Medical Products.

ANNEXE A: INFLATION DES PRIX ALIMENTAIRES JUIN 2022 – MAI 2023 (POURCENTAGE DE VARIATION, EN GLISSEMENT ANNUEL)

	Juin 202	!	Août 20	Sept. 202	Oct. 202	Nov. 20	1			Mars. 20		
Pays/Économie	2	Juil. 2022	22	2	2	22	Déc. 2022	Jan. 2023	Fév. 23	23	Avr. 23	Mai 23
					Faibl	e revenu						
Afghanistan		24,9	23,2	17,6	12,3	10,8	5,2	3,2	3,1	2,4	-3,3	
Burkina Faso	28,9	30,8	29,8	26,4	23,7	19,6	14,7	10,8	7,7	1,4	-1,4	-2,7
Burundi	21,0	24,4	24,2	26,3	29,5	39,8	39,1	41,3	40,9	48,9	48,2	43,0
Tchad	12,9	13,0	14,4	12,3	16,6	21,6	16,2	17,2	16,6	18,7	18,8	
Éthiopie	38,1	35,6	33,3	31,0	30,7	34,2	32,9	33,6	29,6	32,8	31,8	28,4
Gambie	13,7	13,9	14,9	15,7	17,1	16,6	17,4	16,9	17,5	19,8	21,5	
Guinée	12,8	12,7										
Libéria	-1,1	-1,0	-3,9	-5,1	3,1		-2,5	-1,9	-3,3	-5,4		
Madagascar	8,6	9,9	10,3	10,9	11,7	12,3	12,6	13,8	14,2	15,5	14,8	
Malawi		32,5	33,4	33,7	34,5	33,4	31,3	30,5	31,7	32,4	37,9	38,8
Mali	12,8	16,7	20,1	16,3	16,3	14,4	12,1	8,8	7,9	10,6		
Mozambique	16,3	17,7	17,8	17,9	14,9	15,2	14,6	16,1	17,0	18,5	17,3	14,3
Niger	8,1	5,9	5,2	4,9	4,0	5,2	3,9	1,4	-0,6	0,0	-0,3	
Rwanda	26,1	32,7	34,5	41,2	56,9	64,4	59,2	57,3	59,8	62,6	54,6	39,6
Sierra Leone	28,5	30,6	31,6	35,2	40,1	43,6	46,7	47,5	50,2	49,5	52,3	
Somalie	16,9	17,5	16,7	16,1	15,0	12,7	9,4	6,7	5,4	5,0	6,6	2,3
Soudan du Sud	2,3	1,7	-5,3			-10,5	-25,0	11,4	8,2	-7,0	-23,8	-14,2
Soudan												

Togo	10,2	7,7	7,2	8,6	6,1	9,1	6,7	5,5	1,6	3,6	4,6	2,1
Ouganda	14,5	16,5	18,8	21,6	25,6	27,8	29,4	27,6	27,3	26,8	25,3	15,7
				Revenu	interméd	iaire, tran	che inférie	eure				
Algérie	17,3	14,5	14,5	11,3	10,5	11,6	13,3	13,5	13,9	14,3	13,0	
Angola	25,2	24,6	23,9	22,9	21,8	20,3	18,9	17,1	15,8	14,9	14,2	13,6
Bangladesh	8,4	8,2	9,9	9,1	8,5	8,1			8,1	9,1	8,8	9,2
Belize	7,5	8,0	8,2	9,4	9,6	10,3	13,8	15,3	14,5	16,5	12,7	
Bénin	-9,0	-5,3	-3,9	-7,2	-0,8	1,2	-0,4	-1,9	8,9	10,9	4,1	4,7
Bhoutan	5,1	5,8	5,2	4,3	2,9	2,2	1,5	1,5	1,9	0,8	1,8	
Bolivie	2,2	2,3	0,8	2,2	5,7	6,4	6,6	6,8	4,6	5,0	5,7	6,1
Cabo Verde	16,2	16,7	17,6	17,9	17,8	17,2	15,8	15,6	16,6	10,8	9,4	8,0
Cambodge	6,5	5,0	4,3	4,6	4,3	4,1	3,8	3,7	3,1	2,4	2,3	
Cameroun	12,1	15,9	14,4	15,7			13,8					
Côte d'Ivoire	9,8	9,0	10,9	10,8	9,6	8,5	6,7	6,0	5,6	7,4	7,6	6,8
Djibouti	25,7	10,9	12,5	г			8,4	9,9	7,8	4,4	1,3	
Timor												
oriental	8,6	8,5	8,3	8,2	7,6	7,2			10,2	10,9		
Égypte	22,4	22,4	23,1	21,7	23,9	30,0	37,3	47,9	61,8	63,0	54,8	60,0
El Salvador	14,4	14,1	14,5	13,6	12,8	12,1	12,2	12,2	12,6	11,6	10,4	8,4
Eswatini	6,7		10,8	12,1	12,5	14,7	15,1	15,5	17,0			
Ghana	30,7	32,3	34,4	38,8	43,7	55,3	59,7	61,0	59,1	50,8	48,7	51,8
Haïti	30,7	32,7		44,3	53,1		47,7	48,6	48	48,1		
Honduras	15,6	17,6	18,0	17,2	18,0	18,1	16,2	17,2	18,2	17,3	15,3	12,6

Inde	7,6	6,7	7,6	8,4	7,0	5,1	<mark>4,6</mark>	6,2	6,3	5,1	4,2	3,3
Indonésie	9,1	10,3	8,3	8,4	7,0	5,8	5,7	5,7	7,2	5,7	3,8	3,4
République islamique												
d'Iran	85,5	90,2	84,0				-63,6	72,4	73,0	79,5	80,3	77,5
Kenya	13,4	15,2	15,3	15,5	15,8	15,5	13,9	12,9	13,3	13,5	10,2	10,3
Kirghizistan	14,8	16,0	18,9	18,7	17,2	17,2	15,8	16,8	18,3	12,7	8,9	8,4
Lao,Républiq ue démocratiqu												
e populaire	16,9	21,6	30,2	35,5	38,8	42,7	45,9	47,1	49,3	51,0	52,2	52,7
Lesotho	8,4	10,2	10,2	10,2	10,0	9,9	10,3	9,2	10,9	8,8	7,8	9,6
Mauritanie	16,0	17,4	11,8	12,6	13,7	14,7	15,4	15,9	16,2	16,2	15,7	15,0
Mongolie	19,5	21,6	18,7	17,0	16,4	16,8	15,4	14,0	16,2	17,4	17,1	18,4
Maroc	10,6	12,0	14,1	14,7	13,8	14,4	15,0	16,8	20,1	16,1	16,3	15,6
Myanmar	16,0	17,1	18,4									
Népal	7,4	6,9	7,1	8,2	8,1	7,4	5,8	5,6	6,2	5,6	6,9	5,5
Nicaragua	15,5	18,3	18,9	17,1	18,6	16,6	15,9	15,7	15,2	13,9	12,7	13,0
Nigéria	20,6	22,0	23,1	23,3	23,7	24,1	23,8	24,3	24,4	24,5	24,6	24,8
Pakistan	25,9	28,8	29,5	31,7	36,2	31,2	35,5	42,9	45,1	47,2	48,1	48,7
Palestine (État de)	6,7	4,6	3,6	4,9	6,8	6,3	6,9	4,2	5,4	2,9	1,8	2,2
Papouasie- Nouvelle- Guinée	5,1			8,1			9,5					
Philippines	6,4	7,1	6,5	7,7	9,8	10,3	10,6	11,2	11,1	9,5	8,0	7,5

Sénégal	14,1	17,1	17,1	18,1	19,6	21,4	18,8	13,7	11,6	11,9	11,5	10,4
Sri Lanka	75,8	82,5	84,6	85,8	80,9	69,8	58,5	53,6	49,0	42,3	27,1	15,8
Tadjikistan	9,6	9,7	8,0	7,9	6,1			5,3	5,5	4,3	3,7	1,3
Tanzanie, République- Unie de	5,9	6,5	7,8	8,3	9,1	9,5	9,7	9,9	9,6	9,7	9,1	8,5
Tunisie	9,9	11,4	12,3	13,3	13,2	15,7	15,1	14,6	16,1	16,3	16,2	16,4
Ukraine	28,3	29,5	31,3	32,1	36,1	35,2	34,4	32,8	31,5	26,5	21,7	19,7
Viet Nam	<mark>2,9</mark>	2,9	3,9	4,9	5,9	6,9	7,9	8,9	9,9	10,9	11,9	12,9
Zambie	11,9	12,0	11,4	12,1	12,7	12,1	11,9	11,6	11,6	11,8	11,6	11,6
Zimbabwe	255,0	309,0	353,0	340,0	321,0	376,0	285,0	264,0	137,0	128,0	102,0	117,0
				Revenu i	ntermédia	aire, tran	che supéri	eure				
Albanie	13,2	13,9	14,9	14,6	15,2	15,4	14,8	13,9	14,0	11,5	10,1	10,7
Albanie Argentine	13,2 66,4	13,9 70,6	14,9 80,0	14,6 86,6	15,2 91,6	15,4 94,2	14,8 95,0	13,9 98,4	14,0 102,6	11,5 106,6	10,1	10,7 117,8
Argentine	66,4	70,6	80,0	86,6	91,6	94,2	95,0	98,4	102,6	106,6	115,0	117,8
Argentine Arménie	66,4 17,3	70,6 13,5	80,0	86,6	91,6	94,2	95,0	98,4	102,6 9,9	106,6	115,0 1,1	117,8 -2,1
Argentine Arménie Azerbaïdjan	66,4 17,3 20,5	70,6 13,5 20,3	80,0 12,5 20,8	86,6 13,7 21,7	91,6 12,5 21,0	94,2 11,1 20,2	95,0 10,0 19,1	98,4 9,4 17,5	102,6 9,9 17,2	106,6 5,1 16,9	115,0 1,1 15,3	117,8 -2,1 12,9
Argentine Arménie Azerbaïdjan Bélarus Bosnie-	66,4 17,3 20,5 19,6	70,6 13,5 20,3 19,6	80,0 12,5 20,8 18,9	86,6 13,7 21,7 18,3	91,6 12,5 21,0 15,9	94,2 11,1 20,2 14,4	95,0 10,0 19,1 13,8	98,4 9,4 17,5 12,9	102,6 9,9 17,2 12,8	106,6 5,1 16,9 9,0	115,0 1,1 15,3 5,5	117,8 -2,1 12,9 3,7
Argentine Arménie Azerbaïdjan Bélarus Bosnie- Herzégovine	66,4 17,3 20,5 19,6	70,6 13,5 20,3 19,6	80,0 12,5 20,8 18,9 26,6	86,6 13,7 21,7 18,3	91,6 12,5 21,0 15,9	94,2 11,1 20,2 14,4 26,0	95,0 10,0 19,1 13,8	98,4 9,4 17,5 12,9	102,6 9,9 17,2 12,8	106,6 5,1 16,9 9,0	115,0 1,1 15,3 5,5	117,8 -2,1 12,9 3,7
Argentine Arménie Azerbaïdjan Bélarus Bosnie- Herzégovine Botswana	66,4 17,3 20,5 19,6 24,2 9,7	70,6 13,5 20,3 19,6 25,6 11,9	80,0 12,5 20,8 18,9 26,6 13,3	86,6 13,7 21,7 18,3 27,2 14,8	91,6 12,5 21,0 15,9 27,3 15,8	94,2 11,1 20,2 14,4 26,0 16,3	95,0 10,0 19,1 13,8 24,5 17,0	98,4 9,4 17,5 12,9 23,0 17,2	102,6 9,9 17,2 12,8 22,1 17,3	106,6 5,1 16,9 9,0 19,8 17,8	115,0 1,1 15,3 5,5 13,0 16,5	117,8 -2,1 12,9 3,7 11,1 14,3

Colombie	24,1	25,1	26,0	27,0	27,3	27,3	28,0	26,2	24,0	21,6	18,2	15,3
Costa Rica	15,1	20,7	22,3	20,3	20,6	19,9	19,1	18,6	14,5	12,4	10,1	7,9
Dominique												
République dominicaine	13,2	12,5	10,4	10,3	9,9	10,0	11,8	12,0	10,2	9,1	8,0	6,1
Équateur	7,7	6,7	6,5	7,9	8,0	8,2	8,4	6,2	5,7	6,5	5,8	4,7
Guinée équatoriale	7,8	5,8	7,0	6,3	5,2	4, 5	5,0	4,5	4,3	4,1		0,5
Fiji	3,3	4,7	6,9	6,0	9,1	9,6	7,1	7,0	3,2	5,3	4,8	8,1
Gabon	5,8	6,7	8,1	8,8	8,0	Г	8,8	8,5				
Géorgie	21,8	16,4	15,8	17,7	15,7	16,8	16,4	15,1	14,1	11,7	5,8	3,2
Grenade												
Guatemala	10,7	12,7	13,3	13,1	13,6	12,1	11,8	13,3	15,4	14,6	13,3	11,2
Guyana	7,3	9	10,6	11,2	12,3	13,4	14,1	12	12,6	10	6,9	
Irak	7,1	6,7	2,9	5,7	6,7	6,5	6,7	9,9	9,5	8,9		•
Jamaïque	13,7	12,7	12,6	10,5	10,1	14,2	13,7	12,7	11,3	10,1	10,3	10,7
Jordanie	4,1	3,9	3,0	3,2	3,5	3,1	0,6	-0,4	1,0	0,7	0,8	-1,9
Kazakhstan	19,2	19,9	21,0	22,2	23,3	24,4	25,6	26,0	26,2	20,5	17,9	16,5
Kosovo, République												
du	19,2	22,0	21,1	21,2	22,5	19,6	19,4	19,7	18,8	14,6	11,3	10,0
Liban	332,3	240,2	198,1	208,1	203,2	171,2	142,9	138,5	260,5	352,3	350,0	304,2
Libye	<mark>4,5</mark>			<mark>3,9</mark>	3,6	3,8	4,2					
Malaisie	6,3	7,0	7,3	6,9	7,3	7,4	6,8	6,8	7,1	6,9	6,3	5,9

Maldives	5,2	6,0	6,2	5,5	5,9	5,7	6,6	7,8	7,6	8,0	6,4	
Maurice	6,5	13,6	16,0	18,5	17,8	17,0	16,9	16,0	11,4	7,4	5,9	9,6
Mexique	13,6	14,2	14,2	14,6	14,5	12,4	12,7	12,8	12,3	11,0	10,0	9,1
Moldova, République												
de	34,3	36,4	38,4	37,1	36,2	33,1	31,8	28,6	26,5	22,2	16,4	14,0
Monténégro	23,1	25,4	26,1	27,7	30,3	31,0	29,8	26,4	24,3	14,8	12,0	11,0
Namibie	7,2	8,4	8,8	9,5	9,2	9,5	12,0	14,3	14,4	14,9	13,9	13,0
Macédoine du Nord, République de	21,5	24,3	25,9	29,8	32,5	30,8	28,0	25,9	26,1	22,3	16,8	14,9
Panama	4,2	4,8	5,1	4,4	4,6	4,7	5,2	5,3	5,2	4,9	4,8	4,2
Paraguay	18,6	16,7	16,1	12,9	10,9	11,1	9,2	7,7	6,8	7,2	7,1	7,5
Pérou	11,9	11,6	11,4	11,7	11,3	12,0	15,2	15,9	16,3	15,6	14,5	16,4
Roumanie	14,7	16,1	18,2	19,1	20,6	21,5	22,0	22,5	22,3	21,6	19,8	18,7
Fédération de Russie	18,0	16,8	15,8	14,2	12,1	11,1	10,3	10,2	9,3	2,6	0,0	-0,9
Sainte-Lucie												
Saint-												

Saint-

Vincent-et-

les-

Grenadines

Serbie	19,3	29,4	20,9	20,8	23,9	23,5	24,4	24,7	26,0	27,0	24,3	24,5
Afrique	du											
Sud	9,2	10,4	11,8	12,3	12,3	12,9	12,8	14,1	14,1	14,5	14,3	12,0

Suriname	38,3	32,6	36,7	40,0	51,3	54,9	61,4	58,4	58,7	59,4	67,0	70,5
Thaïlande	6,4	8,0	9,4	9,8	9,6	8,4	8,9	7,7	5,7	5,2	4,5	4,0
Turquie	94,3	94,5	89,3	92,4	98,7	102,0	76,8	70,1	68,6	67,1	53,1	52,1
Venezuela	146,1	131,4	108,8	157,9	157,7	168,6	257,4	389,9	477,6	489,3	470,8	450,0
					Rev	enu élevé						
Antigua-et- Barbuda												
Aruba	11,1	11,0	12,1	12,1	11,5	13,6	13,3	12,8	11,8	10,6	9,4	8,1
Australie	5,9			9,0			9,2			8,0		
Autriche	11,5	12,1	13,0	13,5	14,5	15,2	16,3	17,4	16,5	14,7	13,2	12,1
Bahamas												
Bahreïn	7,3	8,5	10,4	10,7	9,9	12,7	11,5	6,6	4,3	4,8	6,7	
Barbade	18,6	17,4	11,2	7,6	12,9	18,8	19,5		3,4	4,3		•
Belgique	8,4	9,2	9,7	10,4	12,3	14,5	14,5	15,6	16,1	17,0	16,6	15,5
Bermudes	8	9	9,5	10,6	10,5	10,4	10,3	10,1	9,2			
Brunei												
Darussalam	6,4	7,4	7,6	7,3	6,7	6,3	5, 5	5,1	4,8	3,9	2,8	
Canada	8,8	9,2	9,8	10,3	10,1	10,3	10,1	10,4	9,7	8,9	8,3	8,3
Îles Caïman	7,9			10,3			14,0					
Chili	19,2	20,7	22,8	23,0	22,7	24,7	25,2	24,8	22,0	17,9	14,7	12,7
Croatie	17,4	19,0	19,8	19,6	20,4	19,6	19,6	17,8	17,7	18,2	16,1	15,2
Chypre	7,8	7,4	1,6	7,4	13,2	15,5	12,2	10,3	9,3	6,5	6,1	8,0
République tchèque	18,7	20,0	20,2	21,8	26,2	27,1	26,4	25,6	24,6	24,0	17,5	14,5

Danemark	13,6	15,6	16,7	15,9	16,5	16,0	15,6	15,0	15,3	16,1	13,0	10,6
Estonie	19,2	19,7	21,4	24,4	28,0	28,2	29,8	27,4	25,2	24,7	23,4	20,4
Îles Féroé	6,2			9,9	г		13,2			13,3	г	
Finlande	10,9	12,3	12,5	14,5	15,7	16,0	16,0	15,3	16,3	16,2	13,7	11,1
France	6,4	7,4	8,5	10,9	13,2	13,3	13,1	14,4	16,1	17,2	15,9	15,0
Allemagne	12,7	14,8	16,6	18,7	20,3	21,0	20,4	20,2	21,8	22,3	17,2	14,9
Grèce	12,9	13,4	13,5	13,7	15,1	15,3	15,7	15,7	15,0	14,5	11,4	11,5
Hong Kong	4,0	4,1	3,8	3,7	3,4	3,5	3,8	5,0	2,5	1,6	2,6	2,7
Hongrie	22,1	27,0	30,9	35,2	40,0	43,8	44,8	44,0	43,3	42,6	37,9	33,5
Islande	7,3	8,1	8,6	8,4	9,7	10,4	10,2	11,0	12,2	12,4	12,5	12,5
Irlande	6,8	8,1	9,2	10,2	10,8	11,7	12,1	12,9	13,3	13,3	13,1	12,6
Israël	<mark>4,0</mark>	4,6	4,5	3,3	4,4	5,2	<mark>4,6</mark>	4,0	3,9	4,5	4,4	3,3
Italie	9,2	10,2	10,7	11,8	13,8	13,7	13,3	12,5	13,2	13,2	12,0	11,7
Japon	3,7	4,3	4,5	5,1	6,4	7,5	7,9	7,8	8,1	8,3	9,2	9,6
Corée, République												
de	6,4	8,1	8,1	7,9	7,6	4,7	5,2	5,5	5,5	6,1	4,8	3,6
Koweït	8,6	8,2	7,3	6,9	7,0	7,1	7,8	7,8	7,4	7,9	8,0	7,2
Lettonie	22,5	24,5	26,1	27,8	29,9	30,0	29,3	28,4	25,2	24,3	19,9	17,2
Lituanie	28,9	30,4	31,0	31,2	34,5	36,1	35,0	33,4	30,7	28,0	21,9	18,0
Luxembourg	6,8	7,5	8,0	8,8	10,5	10,4	10,9	11,8	13,1	13,3	12,5	12,2
Macao	1,9	2,2	1,9	1,8	1,8	1,6	1,9	2,4	2,2	2,3	2,6	2,7
Malte	10,0	11,5	11,1	11,8	13,7	12,5	12,7	10,6	12,2	11,8	10,2	10,0

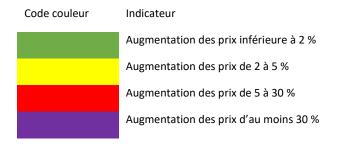
Pays-Bas	11,2	12,3	13,1	12,8	14,0	15,7	17,0	17,6	18,4	18,4	15,9	15,2
Nouvelle- Calédonie	5,7	5,6	7,5	9,8	10,6	8,7	10,9	8,7	7,3	6,8	6,9	7,9
Nouvelle- Zélande	6,8	7,4	8,3	8,3	10,1	10,7	11,3	10,3	12,0	12,1	12,5	12,1
Norvège	5,6	10,2	10,1	11,9	12,9	12,6	11,1	12,0	9,0	8,8	10,8	13,2
Oman	6,1	6,1	<mark>4,9</mark>	5,1	<mark>4,6</mark>	5,0	5,0	<mark>4,</mark> 8	5,1	<mark>4,1</mark>	2,7	2,7
Pologne	14,9	15,9	18,1	20,0	22,9	23,0	22,1	21,2	24,8	24,7	19,9	18,9
Portugal	13,4	14,3	15,8	16,9	19,2	20,6	20,4	21,0	21,9	20,0	15,5	9,2
Qatar	4,9	4,8	6,4	<mark>4,6</mark>	1,3	0,3	1,5	-0,6	-1,9	0,7	1,4	-1,5
Saint-Kitts-et Nevis	t-											
Arabie	4.0	4.2	4.2	4.7	4.6	2.7	4.2	4.2	2.1	2.2	0.0	0.7

Samt-Kitts-et-
Nevis
Arabie
saoudite

Arabie												
saoudite	4,8	4,2	4,3	4,7	4,6	3,7	4,3	4,3	3,1	2,3	0,8	0,7
Seychelles	2,2	1,8	0,9	1,7	2,5	2,6	2,9	3,1	1,9	2,0	1,8	-0,4
Singapour	5,4	6,1	6,4	6,9	7,1	7,3	7,5	8,1	8,1	7,7	7,1	6,8
Slovaquie	17,9	19,1	21,0	23,3	26,0	27,8	28,1	27,5	27,8	28,1	25,4	21,7
Slovénie	12,8	13,5	14,1	14,7	17,7	19,4	18,9	19,4	18,3	19,1	15,6	14,7
Espagne	13,3	13,9	14,1	14,7	15,8	15,7	15,9	15,5	16,7	16,5	12,8	11,9
Suède	10,9	13,6	14,2	16,3	17,6	18,6	18,6	20,4	22,1	20,6	17,5	14,8
Suisse 	1,8	1,9	2,3	2,9	4,2	4,4	4,0	5,6	6,5	6,7	5,4	5,4
Taïwan	7,3	7,2	4, 9	5,3	5,2	4,1	4,9	5,3	4,3	4,9	4,2	3,0
Trinité-et- Tobago	7,8	10,3	11,7	11,6	12,0	13,8	17,3	17,3	14,0	13,0	11,2	

Émirats arabes unis 9	9,0		9,1	7,5	8,4	6,7	6,1		6,3	6,3	5,8	
Royaume-Uni 9	9,9	12,9	13,5	14,9	16,7	16,7	17,0	17,0	18,5	19,8	19,5	18,9
États-Unis 1	10,4	10,9	11,4	11,2	11,0	10,6	10,4	10,1	9,5	8,5	7,7	6,7
Uruguay 1	l1,5	12,2	12,1	14,0	11,5	11,3	11,8	12,4	10,9	10,7	13,1	

Source : Fonds monétaire international, Haven et Trading Economics données. L'inflation des denrées alimentaires est calculée à partir de la composante des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées de l'indice des prix à la consommation pour chaque pays.



N.B.: Le **Suivi de l'inflation des prix alimentaires** montre l'inflation alimentaire mensuelle (d'une année sur l'autre) à partir de janvier 2022 dans les pays pour lesquels des données sont disponibles ; les cellules vides signifient que les données sont manquantes. Le Fonds monétaire international est la principale source de données sur l'inflation alimentaire, complétée par Trading Economics. Une méthode de feux de signalisation a été adoptée pour montrer la gravité de l'inflation alimentaire, et le codage couleur a été déterminé sur la base des cibles historiques d'inflation des prix alimentaires et des consultations d'experts de l'Unité agriculture et alimentation de la Banque mondiale . La couleur pourpre indique une augmentation des prix supérieure à 30 %, le rouge une augmentation de 5 à 30 % en glissement annuel, le jaune une augmentation de 2 à 5 % d'une année sur l'autre, et le vert une augmentation d'une année sur l'autre de moins de 2 %.

La carte de criticité montre les dernières données disponibles sur l'inflation mensuelle nominale et réelle des denrées alimentaires (d'une année sur l'autre) dans les pays pour lesquels des données sont disponibles. Le Fonds monétaire international est la principale source de données sur l'inflation alimentaire, complétée par Trading Economics. L'inflation réelle des prix alimentaires correspond à l'inflation alimentaire diminuée de l'inflation globale. Une méthode de feux de signalisation a été adoptée pour montrer la gravité de l'inflation alimentaire, et le codage couleur a été déterminé sur la base des cibles historiques d'inflation des prix alimentaires et des consultations d'experts de l'Unité agriculture et alimentation de la Banque mondiale. Les cellules vides (grisées) indiquent les pays pour lesquels les données des quatre derniers mois ne sont pas disponibles. Pour l'inflation des prix alimentaires nominaux, la couleur pourpre indique une augmentation des prix supérieure à 30 %, le rouge une augmentation de 5 à 30 % en glissement annuel, le jaune une augmentation de 2 à 5 %d'une année sur l'autre, et

le vert une augmentation d'une année sur l'autre de moins de 2 %. Pour l'inflation des prix alimentaires réels, la couleur pourpre indique une augmentation des prix supérieure à 5 %, le rouge une augmentation de 2 à 5 % en glissement annuel, le jaune une augmentation de 0 à 2 % d'une année sur l'autre, et le vert une augmentation d'une année sur l'autre de moins de 0 %.

© 2022 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / La Banque mondiale

1818 H Street, NW Washington DC 20433 Téléphone : 202-473-1000

Internet: www.worldbank.org

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et licences

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La Banque mondiale encourageant la diffusion des connaissances, la reproduction de cette publication est autorisée, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, sous réserve d'indication des références du présent document.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org.